

Date : 7.04.2023

<p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 le mercredi 3 mai 2023 à 19h30 Grande salle sous l'église, rue Ernest roulet 8 – 2034 Peseux</p>

1. Salutation et accueil par le président.

Le président Jean Steiner ouvre l'assemblée, salue les participant(e)s, particulièrement les invité(e)s :
Sont excusés : Susanne et Bernard Guyaz, Nicole Rappo, Sylvain Ghirardi, chef de la cohésion sociale de la commune de Neuchâtel.

Jean, le président, rappelle que, statutairement, seules les personnes catholiques présentes habitant sur le territoire de la paroisse, ou intégrées comme paroissiens-n-e-s par décision d'un AG ont le droit de vote à l'AG. Précise le droit de vote du comité : ne vote pas pour les comptes, le budget, sinon oui pour le reste.

2. Méditation par le curé

L'abbé Petru nous parle de la croix. Nous sommes en quelque sorte « habitués » à la croix, elle ne nous impressionne pas assez. On ne devrait pas oublier sa signification forte et symbolique et la voir toujours d'une manière fraîche, nouvelle.

Suivi du Notre Père.

3. Acceptation d'une paroissienne de l'extérieur au sein de notre paroisse

L'article 3 de nos statuts a la teneur suivante : *Est membre de l'association, sans distinction de nationalité, toute personne baptisée dans l'Eglise catholique romaine, âgée de 18 ans, vivant en communion avec l'église, respectueuse de ses lois et habitant sur le territoire de la paroisse. L'assemblée générale de paroisse peut donner la qualité de membres aux personnes qui remplissent une charge dans la communauté et qui cependant n'habitent pas sur le territoire de la paroisse.*

Le conseil de paroisse propose d'appliquer cet article des statuts à Madame Annarita Pecorelli, domicilié à Boudry, jusqu'à ce jour secrétaire de cure de notre paroisse, attachée à notre communauté et à notre église, et qui pourrait ainsi entrer au conseil de paroisse, ce que nous traiterons sous le point 12, élections statutaires.

Décision de l'assemblée générale : accepté par acclamation.

4. Acceptation du P.V. de la dernière assemblée générale du 7 juin 2022

Le président donne un aperçu du PV de l'AG 2022.

Le PV est accepté à l'unanimité.

5. Rapport du président

« Je serai sensé ne parler que de ce qu'il s'est passé lors de l'année 2022, mais vous permettrez que je vous informe aussi de l'état actuel des démarches concernant nos biens et finances. »

La pandémie ayant cessé de faire de grands ravages, la situation s'est partiellement normalisée.

En septembre 2022, une nouvelle page de l'existence de la paroisse page a commencé avec notre passage de l'UP ouest dans l'UPCNE, UP de la commune de Neuchâtel.

La manifestation organisée le 3 septembre pour permettre aux prêtres et aux fidèles de faire connaissance a été bien fréquentée et riche en rencontres. Nombreux membres de la paroisse réformée sont aussi venus à cette fête.

La messe, qui a été concélébrée ensuite par les prêtres Popa, Marville et Konopka, a mis du baume sur nos cœurs.

Nous avons eu divers entretiens, les prêtres et moi, pour trouver la meilleure solution possible en fonction de leurs possibilités.

Une séance de coordination a aussi été tenue avec les secrétariats pour la suite des travaux indispensables. Toute la mise en place de cette nouvelle structure a été réalisée, en espérant que l'évêque signe un jour le décret officialisant le passage de la paroisse de la Côte dans l'UPCNE.

Ce décret a finalement été signé en décembre.

Côté célébrations, nous bénéficions d'une célébration hebdomadaire le vendredi matin, et une célébration

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023

dominicales les 1er, 3ème et 5ème dimanche du mois.
L'abbé Petru Popa fait partie de plein droit du conseil de paroisse.

5.1. Activités et fréquentation

- a) La situation paroissiale est réjouissante. Les paroissiens ont de nouveau du plaisir à venir aux célébrations dans notre église. Il y a maintenant plus de cinquante personnes pour les messes le week-end. Lors des fêtes, par exemple Noël, il y avait environ 120 personnes.
La collaboration avec l'abbé Petru est agréable, efficace et constructive. L'entente avec les abbés Marville et Konopka est parfaite.
Aux messes du vendredi il y a environ une quinzaine de personnes.
- b) Le kermesse 2022 a pu se tenir dans son cadre habituel. Le rendement a été nettement en dessous des attentes. Pour la première fois depuis 34 ans, inférieur à 10'000 CHF (8'915.-). Merci au comité, et tout particulièrement à 2 dames qui sont mes fidèles collaboratrices depuis plus de 30 ans.
- c) Le Noël des Aînés a aussi été une belle réalisation, grâce à l'initiative de Christelle Devanthéry, secondée la aussi par diverses personnes de bonne volonté.
- d) Les messes Rorates à 6h30 pendant l'Avent ont aussi été très fréquentées (jusqu'à 120 personnes avec petit-déjeuner après).

5.2. Cure et secrétariat

a) Il n'y a plus de prêtre qui loge à Peseux. L'appartement a été complètement repeint, les parquets polis et vitrifiés, le corridor et la salle de bains carrelée, un grand frigo neuf et un lave-vaisselle installé. La rénovation a coûté environ 22'000 CHF.

Madame Catherine Lopez, une paroissienne active y a emménagé avec ses deux enfants au mois de mars 2023.

b) le secrétariat est en évolution. Toute la partie religieuse de ses activités est en train d'être transférée au secrétariat de la cure de Neuchâtel. Madame Lopez est en cours de formation par Annarita et assurera ensuite diverses tâches selon un cahier de charge établi. Le matériel informatique (ordi, photocopieuse restent fonctionnels. La cure de Neuchâtel, pour ce qui doit être distribué sous forme de papier aux fidèles est envoyé par mail sous forme de fichiers et imprimé par notre secrétariat. Tant qu'il n'y a que 2 ou 3 messes par moi, la feuille dominicale hebdomadaire de l'UP n'est pas adaptée. Nous distribuons une feuille mensuelle composée par nos soins, avec un éditorial du prêtre qui est une charge supplémentaire pour lui. Nous allons trouver une autre solution. Le président profite de cette feuille pour informer les paroissiens et parfois les stimuler.

Madame Annarita Pecorelli quittera ses fonctions fin mai, et profitera de ses vacances en juin.

La cure va continuer à vivre !

Déjà maintenant, Madame Lopez assure un accueil à la cure, que ce soit sur des appels téléphoniques ou à la porte pour diriger les quémandeurs vers la cure de Neuchâtel.

Elle répond aux demandes des personnes voulant louer les salles en leur faisant visiter les lieux, en établissant les contrats et en informant la comptabilité et la conciergerie sur les locations à venir.

En étroite collaboration avec le président elle collabore aux besoins logistiques de la paroisse.

Elle reçoit un salaire adéquat à sa fonction.

Les heures d'ouverture officielle du secrétariat seront publiées pour la rentrée.

A titre bénévole, elle est aussi sacristine de la paroisse et responsable des lumignons devant la vierge.

c) L'appartement du 2^{ème} étage est aussi en pleine rénovation. Toutes les pièces ont été repeintes, certains éviers remplacés, toutes les moquettes remplacées par du parquet. Reste à rénover de fond en comble la cuisine qui date d'un autre âge !

Les travaux totaux se monteront à environ 35'000 CHF.

L'appartement devrait pouvoir être loué dès le 1^{er} juillet.

Les prix de location ont été fixés selon conseil de l'association neuchâteloise des gérants d'immeubles, ceci en fonction de la situation privilégiée au centre de Peseux, près de tout.

6. Activités paroissiales par le curé

L'abbé Petru est très heureux de s'occuper de notre paroisse. Nous avons déjà vécu beaucoup de choses ensemble : Messes Rorates, Chemins de Croix, etc. Les messes dominicales sont bien, une belle et grandissante présence des paroissiens est à relever. A souligner aussi une belle collaboration du prêtre avec le Conseil de la paroisse. Même si les divergences sont parfois présentes, tout se passe dans l'atmosphère de confiance et d'amitié.

La collaboration avec les protestants est riche et harmonieuse, nous faisons des projets ensemble (Chemin de Croix), nous sommes toujours à la recherche des points qui nous réunissent, nous n'accentuons pas des points qui nous différencient.

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023

La question d'avoir une messe tous les dimanches à Peseux reste ouverte Les choses bougent et l'abbé Petru ne peut rien promettre pour l'instant.

L'abbé Petru nous parle des atouts de notre paroisse en tant que lieu : nous avons une grande église, de beaux locaux, un grand parking à proximité. Il nous dit qu'avec une nouvelle organisation des paroisses (unités) tout va dans la direction de créer des « pôles de compétences » qui ne serviront pas seulement aux paroissiens de Peseux et environs, mais à toute la communauté catholique de UP Neuchâtel. C'est peut-être à Peseux qu'on organisera à l'avenir par exemple des célébrations pour les enfants. Peut-être des gens des autres paroisses organiseront des choses à Peseux, il ne faut pas avoir peur de cela, il faut rester ouvert.

A l'avenir il faut faire attention à la location des salles, pour que les activités qui s'y déroulent ne perturbent pas des activités pastorales.

D'une manière générale l'ambiance est très positive, il faut continuer. L'abbé nous demande de l'aide, mais surtout de la présence dans la prière.

André pose la question concernant la catéchèse. L'abbé répond que ce ne sera pas centralisé à Neuchâtel. Lui-même est responsable de la confirmation, il y aura peut-être des modifications, « une fusion » avec la communauté portugaise est probable.

L'abbé Petru remercie Jean pour l'énorme travail qu'il a effectué pour la Kermesse.

7. Rapport de la paroissienne membre du Conseil chrétien

Christine Bavaud présente brièvement les activités du Conseil chrétien et fournit un document concernant l'année 2022 (voir document joint).

8. Comptes 2022

Les comptes et le bilan sont distribués aux participants.

Le président présente les comptes, qui bouclent avec les chiffres suivants :

- recettes 92'339.20 ; Dépenses : 114'793.05 ; Perte : - 22'453.85 CHF

9. Rapport des vérificateurs / approbation des comptes 2022

Marcel Linder et Franz Mathis ont examiné les comptes le 11 avril 2023. Ils recommandent de les accepter et de donner la décharge au Conseil. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

10. Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2023

1. Franz Mathis
2. Christine Bavaud
3. Marcel Linder

11. Budget 2023 et projection budget 2024

Voir les documents joints.

12. Elections statutaires

Cette année est une année d'élection. Les membres sont élus pour une durée de 4 ans, et immédiatement rééligibles.

Les membres actuels, Jean Steiner, André Babey, Eliane Fankhauser, Marisa Derron, Philippe Schucany, se représentent à l'exception de Margot Gagnier, actuelle secrétaire qui démissionne.

Madame Eliane Fankhauser quitte sa fonction de trésorière.

Monsieur Antonio Ferreira ne se porte plus candidat.

Madame Mariangela Cariddi-Grella et madame Annarita Pecorelli sont candidates pour entrer au Conseil de paroisse.

Par vote à mains levées les candidats sont élus en bloc pour une durée allant jusqu'à l'AG 2027

Le conseil de paroisse s'organise comme suit :

Président : Jean Steiner – avec signature bancaire individuelle

Vice-président : André Babey

Secrétaire : Annarita Pecorelli

Trésorière : Maria Angela Cariddi-Grella, née le 6.1.1975 avec signature bancaire individuelle

Le président remercie les démissionnaires et leur remet une petite attention (Fleurs, bouteilles).

13. Relations avec l'association UPCNE

Lors de l'AG 2021, cette assemblée a approuvé à la majorité notre entrée dans l'unité pastorale regroupant les paroisses de la commune de Neuchâtel.

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023

par contre elle a manifesté son désir de rester une paroisse indépendante au point de vue juridique et administratif, sans entrer dans l'Association des paroisses de la ville.

Nous profitons de certaines prestations qu'il y aura lieu de co-financer selon le message reçu du président de l'association, Monsieur Alexandre Brodard.

« Les frais couverts par l'APCRN et les quatre paroisses qui bénéficient à l'entier de l'unité pastorale sont importants et comprennent notamment les frais en lien avec le secrétariat, la catéchèse, les frais de ministère, l'organisation des baptêmes et enterrements, une participation future aux frais de l'aide de ménage, mais également des prestations importantes en nature (notamment des loyers préférentiels en faveur des prêtres et des soeurs, la gestion financière et administrative de l'APCRN par des bénévoles, etc.). ».

Je signale à l'assemblée, que sur mon initiative, les 3 prêtres reçoivent 1 de notre part 1'200.- / par an chacun pour leurs frais de déplacement.

Monsieur Brodard demande quel montant notre Paroisse envisage de participer à ces frais? Je prendrai contact avec lui pour trouver une solution. Les paroisses de St Marc et St Nicolas paient 6'700.- / an mais pour nous, il y aura nettement moins de frais administratifs, toutes les impressions se faisant dans notre secrétariat.

14. Divers

Christine Bavaud au nom des paroissiens remercie et félicite Jean pour le travail effectué pour la Kermesse.

Annarita nous informe que son mari et 3 autre musiciens animent les messes dominicales ; ils pourront aussi venir à Peseux.

Caritas : pour la prochaine AG Caritas souhaite vivement que toutes les paroisses envoient 2 délégués conformément aux statuts. Chez nous les délégués sont Jean Steiner et Marisa Derron.

Foulées de la solidarité : plus possible avec l'aide des paroisses. Organisé par l'échelon cantonal

Fin de la séance à 21h45 (suivi d'un apéro !)

La secrétaire du conseil de paroisse



Margot Gagnier

Le président du conseil de paroisse



Jean Steiner